

Morale de Kant - II

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b037_f0910**

Source**Boite_037-44-chem** | Kant. Beaufret.

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées[Kant, Immanuel](#)

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

D'autant que de la volonté de jage celle-ci de tout Crispanti-
culier fin de l'expérience. Elle permet donc qu'il y ait un impératif
catégorique. L'hétéronomie est la source de toutes les fausses morales.

Dei les ts les êtres raisonnables étant autonomes peuvent être considérés
comme établissant librement leur loi; ainsi sont-ils unis sous une même
loi réalisant au dessus du règne des ~~fin~~ la nature une communauté
des êtres raisonnables: le règne des fins.

L'homme est un simple membre du règne des fins: car du fait
de sa nature sensible; du fait de sa nature sensible, la raison ne
peut être obéissante qu'intégralement: il se sent contraire à
cette loi qu'il pose, il a pour elle du respect (mélange de combat et d'amour)

Le règne des fins est un idéal que la moralité s'efforce de réaliser.

Dans ce règne l'être raisonnable a une dignité; c'est à dire
qu'étant une fin en soi, il est au dessus de tout prix ne pouvant
être équivalent: c'est la moralité qui fait toute la dignité de l'homme.
Cette dignité consiste en ce qu'elle permet à l'être raisonnable
de participer à l'établissement des lois naturelles, lui donnant
ainsi supériorité sur la nature qui ne fait suivre les lois naturelles.

Si le règne des fins existait réellement avec un être
suprême capable de récompenses et de châtiments, cela ne
changerait rien à la moralité, puisque la raison exige par
sa propre forme.

D'autant que de la volonté est donc le
principe suprême de la moralité, si la moralité est
autre chose qu'une chimère. Mais qu'est-ce qu'une chimère
qu'elle est autre chose qu'une chimère?

BnF
MSS

La liberté, c'est la propriété qu'ont les êtres raisonnables
de se déterminer par eux-mêmes de se déterminer de déterminer
naturel; c'est comme l'autonomie de la volonté. Celle-ci
c'est le principe de la moralité; volonté libre et volonté soumise
à la loi morale ne font donc qu'un.

Mais n'y a-t-il pas un cercle vicieux? Non; la liberté est effet

n'est pas un fait d'expérience ; l'expérience est ramenée
au déterminisme par acte libre ~~est~~ un fait sans cause
ou un fait sans cause et un faux non sens. La liberté n'est ~~par~~ ^{pas} ~~un~~ ^{un} fait

Mais que nous révèle l'expérience ? Potentiellement comme phénomène,
comme suite de faits qui s'enchaînent les uns aux autres.

Si nous remontons à la source de ces faits, à l'achète qui les
fait, nous trouverons une activité libre, donc parfaitement
dépourvue de toute détermination : c'est le moi humain, qui est libre
de l'expérience parce qu'il le devient, chez un être,
le moi.

Il n'y a donc pas de cercle. La liberté existe libre, et
fonde le libre arbitre, sans être fondée par elle. Toutes deux
sont rattachées à l'affirmation que l'homme fait partie d'un
monde intelligible, supérieur au monde sensible : l'expérience.

Ainsi, il est libre ; ainsi il est ramené à l'acte libre, qui est
le libre du monde intelligible. Mais de ce monde intelligible
l'homme sait seulement qu'il existe ; on ne sait donc rien
comment le libre est possible.

C'est en le monde intelligible, supérieur à l'expérience,
ce, que repose enfin de compte le libre arbitre. Comment pouvons
nous le faire ? Comment nous en sommes nous obligés de nous sou-
mettre à ces lois ? C'est ce que la raison humaine ne peut
déterminer.